

DELIBERATIONS DU CONSEIL DU 3 DECEMBRE 2015

Le trois décembre deux mille quinze, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain Montangon, Maire, conformément à l'article 54 de la loi du 5 juillet 1884, la séance a été publique.

Sont présents :

Messieurs : MONTANGON – HERNANDEZ – FERRE – FAVRE – JEANNET - BENARD
Mesdames : GRES – LENOIR – RODRIGUEZ – LALANDE – DOUCET
MÉRILIN CONCHIN

Sont absents ou excusés :

Madame DUTRETEAU a donné pouvoir à Madame RODRIGUEZ
Monsieur VILLAIN a donné pouvoir à Monsieur FAVRE
Monsieur BILLARD

Secrétaire de séance : Madame RODRIGUEZ

AMENAGEMENT DES ABORDS DE L'ECOLE

Monsieur le Maire fait part au conseil de sa demande au cabinet de géomètre PARALLELE 45 de lui établir une étude avec des plans pour l'aménagement des abords de l'école.

Le devis s'élève à 2 850 euros.

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
Le conseil valide à l'UNANIMITE la réalisation de cette étude.

2015/20 DECISION MODIFICATIVE N° 1

Virement de crédits nécessaires pour le règlement de la mini-pelle, de l'organigramme de clefs et l'achat de matériels pour les services techniques et administratifs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2015.

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	21571	10004	Matériel roulant (mini-pelle)	24 000,00 €
21	2158	10004	Autres installations (serrures+clés)	5 993,77 €
21	2158	10004	Matériel et outillage technique (perforateur-burineur)	2 053,20 €
21	2183	10004	Matériel et outillage technique (PC Mairie)	2 320,00 €
TOTAL				34 366,97 €

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2151	10003	Voirie	-34 366,97 €
TOTAL				-34 366,97 €

Le conseil donne son accord à L'UNANIMITE.

2015/21 DECISION MODIFICATIVE N° 2

Virement de crédits nécessaires pour l'achat complémentaire de chaises et l'aménagement de la Salle Polyvalente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2015.

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2184	10005	Mobilier (chaises)	2 094,60 €
21	2184	10005	Mobilier (tables + chaises)	1 605,46 €
21	2184	10005	Mobilier (cuisine salle polyvalente)	2 107,20 €
TOTAL				5 807,26 €

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2151	10003	Voirie	-5 807,26 €
TOTAL				-5 807,26 €

Le conseil donne son accord à L'UNANIMITE.

2015/22 DECISION MODIFICATIVE N° 3

Virement de crédits nécessaires pour le règlement du volet roulant dans la salle des maîtres et règlement du vidéoprojecteur, tables et chaises pour l'école.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2015.

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2313	10006	Construction	1 188,00 €
21	2188	10006	Autres immobilisations corporelles	756,00 €
21	2184	10006	Mobilier (tables école)	1 000,00 €
TOTAL				2 944,00 €

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2151	10003	Voirie	-2 944,00 €
TOTAL				-2 944,00 €

Le conseil donne son accord à L'UNANIMITE.

ABRI-VOYAGEURS A MEILLET

M. Le Maire informe le conseil que suite à notre demande auprès du Département, la commission permanente qui s'est réunie le 12 Octobre 2015 à attribué à notre commune un abri-voyageurs : « l'arrêt MEILLET ». Celui actuellement en place sera enlevé et placé à la Croix.

Le financement de cet arrêt est assuré par le Département, seuls 10 % seront pris en charge par la commune (soit environ 400 euros).

Une convention relative à mise en place de cet abri-voyageurs sera signée entre le Département et la Commune.

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
Le conseil AUTORISE à l'UNANIMITE le Maire à signer cette convention.

Par ailleurs, Il serait souhaitable de demander au Département un abri-voyageurs près de la salle polyvalente ainsi que le circuit de ces bus et le nombre d'enfants pris en charge.

SDEEG Marché d'électricité

Suite à notre adhésion au SDEEG pour le marché de l'électricité, M. HERNANDEZ rappel au conseil que le marché de la fourniture d'électricité sera ouvert à la concurrence le 1^{er} Janvier 2016, à cet effet, un appel d'offres a été lancé par le SDEEG est le résultat est le suivant :

Lot 1 : Ateliers/Eglise/Stade... : GDF SUEZ

Baisse de 8,55 % du prix

En 2017 hausse de 1,27 % (marché sur deux ans)

Lot 2 : Eclairage public : DIRECT ENERGIE

Baisse de 4,5 %

Pas de hausse en 2017

Lot 3 : Mairie/Groupe scolaire : EDF

Baisse de 6 %

Hausse de 0,77 % en 2017

2015/23 PYLONE ORANGE

Monsieur le Maire informe le conseil, de l'installation d'un pylône ORANGE au droit du Chemin rural n° 11 partie foncière appartenant à la Mairie.

Un bail relatif à la mise en place de ce pylône sera signé entre la Société ORANGE et la Commune. Ce bail sera consenti pour une durée de 12 ans moyennant un loyer annuel de 2 500 € nets qui sera augmenté annuellement de 1 %.

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
Le conseil AUTORISE à l'UNANIMITE le Maire à signer ce bail.

2015/24 ELABORATION DU SDCI

Vote du schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le Préfet.

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
Le conseil VOTE CONTRE à l'UNANIMITE.

Le schéma proposé par M. Le Préfet est donc refusé

M. Le Maire demande qu'il soit procédé à un deuxième vote sur la proposition de délibération commune proposée par la Communauté de Communes de du Cubzaguais.

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire

13 VOIX POUR

1 ABSTENTION

2015/25 PERSONNEL COMMUNAL

M. JEANNET Serge informe le conseil qu'après avoir fait l'objet d'une expérimentation, l'entretien professionnel s'est substitué au dispositif de notation à compter du 1^{er} janvier 2015 (*article 69-11 de la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles*).

Cependant, il est nécessaire de prendre une délibération pour les agents contractuels, soit M. CHABEAUDIE et Mme RAYMOND qui bénéficieront d'un entretien annuel et plus de notations.

Après avoir entendu l'exposé de M. JEANNET Serge,

Le conseil DECIDE à L'UNANIMITE d'appliquer l'entretien professionnel aux agents contractuels de la commune.

2015/26 DETR 2016

M. le Maire informe le conseil de la nécessité de procéder aux travaux de mise en conformité et sécurité de la voirie assurant entre autre la liaison piétonne et cycliste entre le Centre Bourg Ecole-Mairie et la Gare du fait de l'accroissement de sa population, il propose les modalités de financements suivantes sur une estimation de travaux de 184 393 €.

Le devis de la SARL BOUIJAUD pour la réalisation de ces travaux est de 184 393,510 € HT

- **46 098 € DETR**

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,

Le conseil municipal A L'UNANIMITE de la demande d'attribution de la DETR auprès des services de l'Etat.

QUESTIONS DIVERSES

Un projet de création d'un marché hebdomadaire sur Gauriaguet est en cours.

Lieu : parking de la mairie

Date : le vendredi matin 9h – 13h dès le 3^e vendredi de janvier 2016

Commerçants : charcuterie – poissonnerie – primeurs

Moyens de communication : site internet – flyers – Sud ouest et Haute Gironde

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15

Fait et délibéré en Mairie le 3 décembre 2015.

A. MONTANGON Le Maire,	M. JEANNET 1 ^{er} Adjoint,	Mme RODRIGUEZ 2 ^{ème} Adjoint,	M. FAVRE 3 ^{ème} Adjoint,
MME GRES 4 ^{ème} Adjoint,	M. VILLAIN Conseiller Municipal,	M. HERNANDEZ Conseiller Municipal,	M. BENARD Conseiller Municipal,
M. FERRE Conseiller délégué,	MME DUTRETEAU Conseillère Municipale,	MME MERLIN-CONCHIN Conseillère Municipale,	MME DOUCET Conseillère Municipale,
MME LALANDE Conseillère Municipale,	M. BILLARD Conseiller Municipal,	MME LENOIR Conseillère Municipale,	